



ENDUIT D'IMPERMEABILISATION

FM SEC

1/2

PROPRIETES

FM SEC est un enduit d'imperméabilisation, destiné à renforcer la protection à l'eau des surfaces enterrées, immergées ou à l'air libre exposées à l'humidité.

FM SEC se présente sous la forme d'une poudre mouillable composée de ciment, de charges minérales, d'adjuvants hydrofuges et plastifiants pour la tenue à l'eau et une maniabilité améliorée, et d'une base d'accrochage. Il résiste durablement aux pressions d'eau. Il est recouvrable par un enduit, une peinture, du carrelage...

FM SEC est sans CMR et classé A+ pour les émissions de COV.

DOMAINE D'APPLICATION

FM SEC s'applique sur les maçonneries telles que les parpaings, bétons banchés, enduits, briques... Il est employé pour les travaux suivants : imperméabilisation des fondations et parties enterrées, sous-sols, caves, piscines et bassins à usages privés...

PREPARATION DES SUPPORTS

Les supports doivent être propres, sains, dégraissés, dépoussiérés et débarrassés des parties non adhérentes. Eliminer les taches de graisses, cires ou huiles de décoffrage avec un nettoyant spécifique de type

CLEANFIX.

Reboucher les trous et fissures avec un mortier standard 48 h avant l'application ou à l'aide de la cartouche **MDS ENDUIT STICK.**

Mouiller le support avant application. Sur la brique, utiliser le primaire **COLLAFIX.**

MODE D'EMPLOI

Ajouter 5 à 5.5 litres d'eau au 25kg de poudre. Mélanger jusqu'à obtenir une pâte homogène. Appliquer en 2 couches espacées de 12 h à la taloche, la truelle ou au peigne et égaliser à la lisseuse. Le temps de séchage peut varier de 30 minutes à plusieurs heures suivant les conditions climatiques et atmosphériques.

Travailler par petites zones en limitant les reprises.

CONSUMMATION MOYENNE : 1.25 kg à 1.5 kg au M² par couche.

TEMPS DE SÉCHAGE AVANT RECOUVREMENT : 28 jours.

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.



FMDS - 7 RUE DE LA NAUE 86170 NEUVILLE DE POITOU - tél : 09 73 50 03 30
contact@fmds.fr - www.fmds.fr

PRECAUTIONS D'EMPLOI

Respecter scrupuleusement le dosage en eau pour ne pas affaiblir la tenue à l'eau et les résistances mécaniques. Ne pas appliquer par temps de pluie, risque de pluie, gel, forte chaleur (température supérieure à +25°C) ou sur support très chaud.

CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

Etat physique	:	Poudre
Odeur	:	Inodore
Ph	:	11-13.5 (à 20°C dans l'eau, rapport eau/ciment = 0.5)
Densité	:	> 1
Solubilité	:	Hydrosoluble

STOCKAGE

Stocker dans son emballage d'origine, dans un endroit abrité du soleil, sec et ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Protéger de l'humidité. Conserver à température comprise entre +5 et +25°C. Conservation : 12 mois.

SECURITE

Pictogrammes de danger :

GHS05



GHS07



Mention d'avertissement :
DANGER

Identificateur du produit :

EC 266-043-4 CIMENT PORTLAND, PRODUITS CHIMIQUES

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

*PRODUIT A USAGE STRICTEMENT PROFESSIONNEL - FICHE DE SECURITE DISPONIBLE SUR SIMPLE DEMANDE.
Cette fiche technique annule et remplace les précédentes concernant ce produit (Septembre 2011)*

Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information et ne sauraient engager notre responsabilité quant aux dommages pouvant résulter d'une mauvaise utilisation des produits puisque la manipulation et la mise en œuvre de notre produit échappent à notre contrôle. De ce fait, ces informations ne peuvent être en aucun cas considérées comme apportant une garantie ni comme engageant notre responsabilité en cas d'utilisation défectueuse. Il appartient donc à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que le produit convient parfaitement à l'usage auquel il le destine. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.